

## Saison 2023 – 2024 : Groupe « Handi 78 »



### 1 - Réunion de début de saison :

La première réunion de la saison s'est déroulée le mercredi 20 septembre 2023 dans les locaux du Comité.

Lors de cette réunion nous avons évoqué les points suivants :

- Présentation du calendrier de la saison 2023/2024,
- Débat en table ronde, favorisant un échange libre avec la proposition de nouvelles idées ou suggestions, entre les divers acteurs en lien avec la Commission, le Président du Comité des Yvelines de judo *Louis SERVILLE*, le nouveau CTF (Cadre Technique Fédéral des Yvelines) arrivé en septembre 2023 *Hadrien LIVOLSI*, ainsi que des professionnels du secteur, professeurs, et Présidents de clubs.



### 2 - Les entraînements réguliers des différents groupes « Handi » recensés sur le département :

**Sur la ville de Sartrouville :** Des entraînements réguliers avec un IME ont lieu au sein du *CO Sartrouville* avec leur professeur : *Cédric CAILLON*.

**Sur la ville de Trappes :** Des regroupements réguliers avec la Fondation « Anne de Gaule », cette saison la fréquence des regroupements a augmenté passant de deux entraînements mensuels à quatre, assuré par *Michel ROUX*.

**Sur la ville de Versailles :** Un entraînement hebdomadaire est proposé pour une dizaine de judokas en situation de handicap, les cours sont dispensés par *Catherine MEULLE*.

**Sur la commune de Saint-Arnoult en Yvelines :** Toutes les 5 semaines l'IME « Le Castel » se regroupe pour un entraînement de l'IME. Chaque premier mercredi des vacances scolaires, les jeunes valides du club se joignent à l'IME pour un entraînement, animé par *Jean-Michel CHIFFLET*.



**Sur la commune de Sainte-Mesme :** Les jeunes du « foyer de vie », se rassemblent pour un entraînement hebdomadaire le jeudi après-midi dans la structure, sous l'impulsion de leur professeur *Philippe*. De plus, ils participent aux entraînements à St Arnoult en Yvelines chaque premier mercredi des vacances scolaires.

### 3 - Inclusions recensées dans les clubs du Département :

De nombreux clubs Yvelinois pratiquent l'inclusion au sein de leur cours.

**Rambouillet Sport Judo-Jujitsu** : Inclusion d'une dizaine de personne en situation de handicap, notamment : Romain, Xavier et Mathis issus du groupe de l'IME de Gazeran qui ont souhaité continuer la pratique dans un club, animé par *Alexandre LOPES*.

**Saint-Arnoult en Yvelines** : Inclusion d'un enfant depuis 5 ans souffrant d'autisme Sékou (vous trouverez en annexe le ressenti du père).

**Versailles** : « Au JKC Versailles, nous avons un cours « Handi » mais nous intégrons également dans nos cours habituels les élèves qui ne peuvent pas venir au cours spécifique du samedi avec Catherine, ou qui ne le souhaitent pas pour différentes raisons. Nous les intégrons donc le mieux possible dans chacun de nos cours. L'inclusion se fait très bien. Nous avons beaucoup de malentendants qui pratiquent avec Damien, Xavier ou moi-même. Nous nous adaptons en articulant bien face à eux. Les autres élèves sont conscients du handicap et de la différence et apprennent à le respecter. Chacun travaille différemment avec eux, plus doucement en leur réexpliquant l'exercice s'ils ne l'ont pas compris, en s'adaptant au handicap. Cela ne pose pas de problème que ce soit chez les enfants ou les adultes. Au sein des adultes nous avons Lucie qui vient toujours avec son frère (ceinture noire). Il s'en occupe, elle est autonome et travaille avec tout le monde. Elle a beaucoup d'humour et passe toujours un bon moment avec nous ».



*Odette FRANÇON – Professeur au JKC Versailles*

**Maurecourt** : Inclusion de deux adultes souffrant d'autisme, dispensé par *Jean-Luc RAGON*

**Bois-d'Arcy** : Inclusion d'un adulte souffrant de déficience intellectuelle dans le cours adulte, avec *Michel BOURRASSEAU*

### 4 - Création d'une section « Handi » au JC Plaisirois

Sous l'impulsion de Madame *Nathalie NEDHELEC* (Présidente du JC Plaisirois) et de *Loic LAMOTTE* (professeur), le club de Plaisir a ouvert une section Handi. C'était l'objectif du club la saison dernière, avec de la ténacité et de la suite dans les idées la Présidente et son professeur ont pu ouvrir la section.

« Au cours de cette saison 2023/2024, le club de judo a pu débiter des sessions de cours « Handi » avec la SAMSAH, structure située sur la ville de Plaisir. Nous avons pu constater que toutes ces structures spécialisées manquaient de propositions d'activités adaptées. Le sourire et l'enthousiasme perçus à la sortie de ces séances nous motivent à vouloir poursuivre cette initiative menée par *Loic Lamotte*, professeur de judo du club de Plaisir »

### 5 - Benjamin AXUS, le parrain du groupe « Handi 78 » - Champion d'Europe par équipe et Champion de France :

Une fois de plus *Benjamin AXUS* le parrain du groupe « Handi 78 » s'est rendu disponible dès que son calendrier sportif lui en a laissé la possibilité.



Le groupe, ainsi que leurs parents attendent sa présence lors des regroupements (Réception de SMS des judokas avant l'entraînement prévu ainsi que des parents sur la présence de Benjamin), reflétant ainsi l'aspect positif au regard de l'affection qu'il porte sur le groupe.

« Merci Benjamin ! L'impatience des jeunes du groupe à te voir lors des entraînements récompense ton investissement auprès d'eux, montrant ainsi toute l'estime qu'ils ont pour toi. »

*Jean-Michel CHIFFLET – Responsable de la commission « Handi 78 »*

## **6 - Actions réalisées durant cette saison par le groupe « Handi 78 »**

Le groupe « Handi 78 » se retrouve pour des entraînements réguliers à Chevreuse. En effet la Commission propose environ 8 regroupements le samedi matin au Gymnase Paul Léger, remercions la commune de Chevreuse pour nous avoir mis à disposition ses installations sportives.

Le groupe une fois de plus s'est délocalisé au JC Plaisirois le samedi 02 mars 2024 (un montage vidéo est disponible sur la plateforme TikTok et relayé sur le site et réseaux sociaux du Comité des Yvelines).

Afin de célébrer la fin d'année le samedi 04 mai 2024 à Chevreuse, la commission « Handi 78 » a organisé après l'entraînement un barbecue.

### Reste à venir :

- Mercredi 5 juin : Une demi-journée avec le Comité d'Entreprise du groupe 'Safran' à l'occasion des Jeux olympiques de Paris 2024. Objectif : mettre en place un entraînement (des ateliers) avec des sportifs en situation de handicap et des salariés du groupe.
- Juin 2024 : Délocalisation du groupe « Handi 78 » au club de Trappes (date à déterminer).
- Samedi 29 juin 2024 : Animation « Taïko » proposée par *Lucie DUPIN* (responsable de la Commission Handi au sein de la Ligue Île de France) pour les judokas « Handi » du sud Yvelines.



## **7 - Passage de grade pour notre groupe « Handi 78 »**

### **Obtention de la ceinture noire pour Enzo :**

« Enzo GOMES DE ABREU, né le 20/03/2007, est un judoka déficient visuel, atteint d'une maladie rare qui affecte la rétine des deux yeux. En 2013, il débute le judo à l'âge de 6 ans au sein du Judo Club Bretêchois (qu'il n'a jamais quitté). Impliqué et très à l'écoute, il apprend vite et rêve déjà de porter un jour la fameuse ceinture noire. Tout au long de son apprentissage, Enzo développe des qualités de proprioception et de sensations afin de pallier sa déficience visuelle. Le fait de pratiquer avec des valides peut paraître compliqué mais cela est très valorisant pour lui car il se sent « inclus ». Le 13/03/2022, il valide l'UV2 Technique du premier coup tout comme le Kata qu'il réalise avec brio le 19/06/2022.

Enzo participe alors à plusieurs Shiai dans toute l'Île-de-France. Il connaît de grandes joies mais également quelques déceptions, remporte des victoires et subit des défaites, mais sort toujours grandi de chaque expérience. Le parcours pour l'obtention du 1er dan est difficile avec son handicap visuel qui s'alourdit. Mais, il fait preuve de ténacité et de détermination. Enzo sait qu'il doit se surpasser pour obtenir la victoire face aux judokas valides. Il surmonte les obstacles et ne se laisse pas décourager par les échecs. A force de persévérance, il réalise son rêve d'enfant : devenir ceinture noire. Il obtient son grade le 28/01/2024, alors qu'il est âgé de 16 ans (catégorie -60 Kg). C'est un moment fort qui vient récompenser plusieurs années de travail et qui restera gravé dans sa mémoire. Aujourd'hui, il souhaite poursuivre son parcours de judoka et aller encore plus loin. Son nouveau rêve : intégrer l'équipe de France para judo et participer à de grandes compétitions comme les Jeux Paralympiques ! » (Maman de Enzo)

**Aménagement pour passage de grade :** Thomas du club de St Cyr l'Ecole, a bénéficié d'un aménagement d'épreuve Kata et UV2 pour le passage de sa ceinture noire.

#### **8 - Formation accueille d'un public en situation de Handicap :**

La saison dernière le Comité des Yvelines avait proposé aux professeurs une formation en direction des jeunes en déficiences intellectuels, 4 enseignants des Yvelines ont participé. Cette saison la formation n'a pas suscité d'intérêt de la part des professeurs Yvelinois. Cela est dommage !

#### **9 - Informations importantes pour la saison prochaine :**

Lors de la prise de licence de vos judokas pour la saison 2024/2025, il est important de spécifier sur le formulaire si le judoka est porteur d'un handicap. Il sera ainsi repéré et nous pourrons lui proposer des actions sportives ciblées, en rapport avec son niveau et ses capacités.

Pour toutes demandes d'aménagement de passage de grade (Kata, UV2 ou Shiai) il est obligatoire de faire une demande à l'intention du Comité par mail ou courrier. En expliquant les raisons de la demande et justificatifs (certificat médicale, description du handicap pour permettre une analyse fine de l'aménagement s'il y a lieu, avis favorable de l'enseignant et nombres d'années de pratique du candidat). Cette demande sera étudiée en premier lieu par la Commission « Kata », la Commission « Handi » et le CODG, puis proposée à l'instance Nationale pour accord. Il faut donc formuler la demande au moins deux mois avant l'examen. Sans demande écrite rien ne peut être pris en compte.

#### **Bilan et conclusion :**

Beaucoup d'énergies dépensées, des animations proposées, des formations sur le Département, une communication qui peine à se faire entendre. Un intérêt mesuré des clubs du département pour se faire connaître auprès de la Commission qui entraîne une difficulté à étoffer le groupe lors des regroupements départementaux. Je le regrette.

Gageons que notre équipe de France Para-olympique nous apportera beaucoup de médailles. Un intérêt croissant de nos concitoyens pour nos sportifs en situation de handicap.

La saison prochaine sera riche : des entraînements, des animations, des moments de convivialité. Le calendrier vous sera proposé dès la rentrée prochaine.

Vous pouvez suivre l'actualité de la Commission « Handi 78 » sur le site onglet « Handi judo ».



Merci à tous, bénévoles, professionnels, parents, ainsi que les dirigeants du Comité Départemental de Judo Louis SERVILLE, Hadrien LIVOLSI, Michèle JENNER, Alain-Dominique MAKOSSO, Tatiana BRITO, Alexandre LOPES, Katell HERY et Lucie DUPIN (responsable Île de France du para judo), de nous faire confiance, de nous aider dans nos actions.

Merci aux membres de la Commission « Handi 78 » Marc HOUGET, Catherine MEULE et Jean-Marc GLANDIERES pour leur appuis pour cette saison. Sans oublier notre parrain : Benjamin AXUS.

Vivement la saison prochaine, bonnes vacances d'été.

**Jean-Michel CHIFFLET**

Référent de la Commission « Handi 78 »

*~ Une petite pensée pour Océane qui nous a quittés en janvier 2024 ~*

